



**Emballement.** C'est la rentrée. Les talibans sont de retour. Les méga-incendies et autres faits climatiques extrêmes aussi. Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> vagues de l'épidémie de COVID-19 ne faiblissent pas vraiment au plan mondial. La crainte d'un renforcement de la cybersurveillance échauffe les esprits... Mais ces événements concernent-ils l'entreprise ? Oui, si l'on considère que la RSE nous interroge sur la nature de la relation entre l'entreprise et son milieu au sens large. L'entreprise doit-elle simplement s'adapter à ce milieu, quitte à l'alimenter, ou doit-elle s'engager et le transformer ? Alors que de nombreuses sociétés se dotent d'une raison d'être, la question mérite d'être posée. Cette raison d'être peut-elle avoir une influence déterminante sur la conduite des affaires et créer un « emballement » en matière de responsabilité élargie ?

**Reporting : Russie.** Le 19 juillet 2021, la banque centrale de Russie a conseillé aux entreprises nationales de divulguer leur programme environnemental, social et de gouvernance (ESG) et d'évaluer les risques qui y sont associés. Elle a souligné que le fait de **ne pas identifier à temps les problèmes de nature ESG pourrait entraîner des pertes**. Elle a également déclaré dans un autre document que les recommandations pourraient se transformer en exigences si l'instauration de règles de divulgation ESG mondiales venait à se préciser.

**Réglementations : reporting, Singapour.** Le Singapore Exchange Regulation, l'organisme de régulation de la Bourse de Singapour, a annoncé le 27 août 2021 qu'il allait **exiger des sociétés cotées qu'elles publient des**

## CONTEXTES

### Législations : climat, Groenland, hydrocarbure

#### **Le Groenland renonce au pétrole et au gaz situés au large de ses côtes**

Le parti Inuit Ataqatigiit a remporté les élections parlementaires anticipées au Groenland en avril 2021 ([IE n° 343](#)). Le résultat a surpris dans la mesure où les candidats de l'Ataqatigiit avaient, lors de leur campagne, milité **contre le développement d'un projet d'exploitation du gisement de terres rares et d'uranium** situé à Kvanefjeld, dans le sud de l'île. Or, si le Groenland, qui est constitutif du royaume du Danemark, jouit d'une très large autonomie administrative et politique, il n'en est pas de même sur le plan économique. Le territoire perçoit de la part du Danemark une subvention annuelle de 3,4 milliards de couronnes (460 millions d'euros), ce qui représente près de 20 % de son PIB. Aussi, les ressources minières, qui seront de plus en plus accessibles avec le réchauffement climatique, représentent-elles un enjeu de taille pour ceux qui aspirent à l'indépendance de l'île.

Pour autant, le gouvernement de Múte Bourup Egede a déclaré qu'il avait choisi de suspendre toute exploration pétrolière au large des côtes de l'île. La décision a été prise le 24 juin, mais rendue publique le 15 juillet. Dans son communiqué, le gouvernement précise : « *L'avenir n'est pas dans le pétrole. L'avenir appartient aux énergies renouvelables et, dans cette perspective, nous avons beaucoup plus à gagner.* » Il a ajouté qu'il « *voulait assumer la coresponsabilité de la lutte contre la crise climatique mondiale* ». L'Institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey) estime que 17,5 milliards de barils de pétrole et 4 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel pourraient se trouver au large du Groenland. Mais l'éloignement de l'île et les conditions climatiques extrêmes avaient jusqu'ici limité l'exploration. Définitivement ?

### informations liées au climat.

À dater de 2022, les entreprises devront divulguer des informations conformément aux recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) ou indiquer les raisons pour lesquelles elles ne le font pas. Dès 2023, les « rapports climatiques » deviendront obligatoires pour certains secteurs qui n'ont pas été cités. Le champ sera encore élargi à partir de 2024. La Bourse de Singapour est la première place asiatique à vouloir **imposer** la publication de ce type d'informations. Le régulateur va également réclamer aux entreprises **qu'elles adoptent une politique de diversité au sein de leurs conseils d'administration** et qu'elles précisent leurs objectifs, plans et échéanciers dans leurs rapports annuels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. De plus, il a défini [27 indicateurs](#) susceptibles d'alimenter les rapports. Ces indicateurs ont été soumis à une consultation qui prendra fin le 27 septembre.

### **Politiques : États-Unis, finance, énergie.**

Le département du Trésor américain a publié le 16 août 2021 la [politique](#) qu'il entend désormais suivre au sein des **banques**

### **Réglementations : GES, diversité, États-Unis**

#### **La Securities and Exchange Commission accélère les obligations de divulgation sociales et environnementales des entreprises**

Le 28 juillet, l'organisme américain de régulation des marchés financiers, la Securities and Exchange Commission (SEC), a annoncé qu'il pourrait exiger des groupes cotés sur le marché américain qu'ils **rendent compte des émissions de gaz à effet de serre de leurs fournisseurs et de leurs partenaires**, et ce, dans le cadre d'une nouvelle réglementation portant sur la divulgation des risques climatiques. Le président de la SEC, Gary Gensler, a déclaré que cette règle serait probablement influencée par les normes internationales et qu'elle pourrait être **présentée d'ici la fin de l'année**. Il a ajouté que l'agence envisageait la révélation d'informations qualitatives et quantitatives et que *« les informations qualitatives pourraient répondre à des questions clés telles que la manière dont la direction de l'entreprise gère les risques et les opportunités liés au climat et comment ces facteurs alimentent la stratégie de l'entreprise. Les données quantitatives pourraient inclure des indicateurs liés aux émissions de gaz à effet de serre, aux impacts financiers dus au changement climatique et aux progrès réalisés pour atteindre des objectifs liés au climat. »*

Une semaine plus tard, le 6 août 2021, la SEC a [approuvé](#) une proposition formulée le 1<sup>er</sup> décembre 2020 par l'opérateur boursier Nasdaq ([IE n° 334](#)). Cette dernière visait à imposer aux sociétés cotées sur sa principale Bourse américaine qu'elles aient des conseils d'administration « diversifiés » ou qu'elles expliquent les raisons pour lesquelles elles ne répondent pas à cette exigence. Pour le Nasdaq, un conseil d'administration diversifié est composé **d'au moins une femme et d'une personne issue d'une minorité sous-représentée ou membre de la communauté LGBTQ+**. Les sociétés devront rendre publiques les informations permettant d'apprécier la diversité de leurs conseils d'administration. Des personnalités politiques, notamment républicaines, et certaines entreprises avaient critiqué la proposition du Nasdaq et avaient exhorté la SEC à la rejeter. Elles affirmaient que ces mesures interféraient avec les responsabilités des conseils d'administration envers les actionnaires et pourraient imposer de nouveaux coûts aux entreprises. De leur côté, les défenseurs des personnes en situation de handicap avaient poussé à la fois le Nasdaq et la SEC à inclure le handicap dans la proposition. Mais leur demande a été rejetée.

### **Réglementations : climat, États-Unis, finance**

#### **Les marchés financiers américains intègrent-ils vraiment le risque climatique ?**

Le Federal Retirement Thrift Investment Board (FRTIB) administre le Thrift Savings Plan (TSP), un plan d'épargne-retraite et d'investissement destiné aux employés fédéraux étasuniens. En avril, il comptait environ

**multilatérales de développement (BMD).** Dans cette note, les États-Unis indiquent qu'ils **s'opposent à tout nouveau développement de charbon et de pétrole**, à l'exception des projets pétroliers indispensables pour faire face à des crises ou pour assurer le relais des énergies renouvelables hors réseau. Cette politique exclut également de soutenir les projets gaziers en amont, mais elle reste ouverte aux projets intermédiaires et en aval dans les pays pauvres et fragiles lorsqu'il n'existera pas d'alternative énergétique propre et que le programme sera nécessaire pour la sécurité énergétique. **Les États-Unis sont un actionnaire majeur des BMD.** Aussi, cette décision pourrait-elle inciter des pays comme le Japon et la Corée du Sud à revoir leur position sur le financement des combustibles fossiles à l'approche de la COP 26.

**Réglementations : libertés individuelles, Chine.** Le 20 août 2021, la Chine a adopté sa [loi sur la protection des données](#). Inspirée du règlement européen RGPD, elle couvre un large champ d'informations enregistrées par des moyens électroniques. **La loi garantit**, notamment, la transparence, le

6 millions d'adhérents et représentait 735 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Mais, **dans un [rapport rendu public en juin](#)** qui fait suite à une enquête du Congrès des États-Unis, le Government Accountability Office (GAO), l'organisme d'audit, d'évaluation et d'investigation du Congrès chargé du contrôle des comptes publics du budget fédéral, a conclu que **le conseil d'administration du FRTIB n'avait pas mesuré de manière exhaustive les risques que le changement climatique faisait peser sur ses investissements.**

De son côté, le FRTIB affirme que ses stratégies d'investissement tiennent déjà compte de ces risques, car elles s'appuient sur des indices boursiers qui sont invités à divulguer les risques climatiques. De plus, la loi régissant le régime de retraite soulève des difficultés techniques. En effet, elle interdit au conseil d'administration d'orienter les investissements vers des actifs spécifiques ou d'exercer les droits de vote associés aux titres. Cela étant, le conseil d'administration du FRTIB a consenti à faire, avec le soutien de consultants, une analyse des fonds dans lesquels il investit au cours du prochain exercice budgétaire qui débutera en octobre.

Mais certaines personnalités politiques veulent aller plus loin, car elles estiment que la position défendue par le régime de retraite fait peser un risque inacceptable sur les employés et retraités fédéraux, actuels et futurs. C'est le cas du sénateur de l'Oregon, Jeff Merkley, qui pousse le législateur à **instaurer des comités consultatifs pour évaluer les risques climatiques** et, de fait, susceptibles d'ouvrir la voie à des solutions qui excluraient des portefeuilles tout investissement dans des sociétés de combustibles fossiles. Mais le conseil d'administration du TSP s'est toujours opposé à cette proposition, prétextant qu'elle viderait de son sens le concept d'investissement passif. De son côté, le GAO réplique qu'en Grande-Bretagne, au Japon et en Suède, les plans de retraite utilisent également une stratégie d'investissement passive, mais prennent néanmoins des mesures pour réduire l'exposition au climat. En Suède, par exemple, ces organismes dénoncent publiquement les entreprises pétrolières qui explorent en zone arctique ou qui s'opposent aux législations de lutte contre le changement climatique.

---

## OUTILS, ANALYSES

---

### Études : GES

**Pour l'association Oxfam, les objectifs de neutralité carbone par compensation sont de la poudre aux yeux**

Un nouveau [rapport](#) de l'association Oxfam, publié le 3 août 2021, affirme que les plans visant une décarbonisation rapide et proposés par les pays et

consentement, l'accès aux données et le « droit à l'oubli ». Elle considère que l'appartenance ethnique, la religion, la santé, les dossiers financiers, les caractéristiques biométriques ou la localisation d'une personne sont des **données sensibles** qui peuvent conduire à des discriminations et menacer la sécurité des individus et qui nécessitent un traitement renforcé. Si la loi exige que les fonctionnaires renseignent les personnes et obtiennent leur consentement avant de traiter leurs informations personnelles, **elle introduit des exceptions trop larges et trop vagues pour supprimer les violations des droits humains susceptibles d'être perpétrées par l'État**. La loi entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre.

### Rapports : libertés

**individuelles, France.** La Défenseure des droits, Claire Hédon, a publié le 20 juillet 2021 un [rapport](#) sur les **technologies biométriques**. Le rapport s'alarme de leur utilisation massive et de leur banalisation au regard de la protection des données personnelles et du respect de la vie privée. Les algorithmes, par exemple, peuvent dès leur conception introduire des aspects générant des discriminations. Le rapport

les entreprises qui se sont fixé des objectifs de neutralité carbone ne sont pas cohérents. La plupart de ces plans s'appuient sur des **scénarios irréalistes de séquestration du carbone dans le sol grâce à la plantation d'arbres**. Au moins 1,6 milliard d'hectares de nouvelles forêts – soit cinq fois la superficie de l'Inde et plus que l'ensemble des terres arables mondiales – seraient nécessaires pour respecter ces engagements. L'ONG ajoute que les seuls objectifs de neutralité carbone établis par BP, Eni, Shell et Total exigeraient le reboisement d'une superficie supérieure à deux fois la taille du Royaume-Uni d'ici 2050. Dans un autre [rapport](#) datant de juillet, Oxfam indique que les prix alimentaires mondiaux ont crû de 40 % entre mai 2020 et mai 2021, plongeant 20 millions de personnes supplémentaires dans des conditions d'insécurité alimentaire extrême qui touchent désormais 120 millions d'individus dans le monde. L'association estime que **les méthodes de séquestration du carbone dans le sol pourraient entraîner une augmentation du prix des denrées alimentaires de 80 % d'ici 2050** et aggraver encore cette situation. En août 2020, la revue *Nature Climate Change* avait déjà alerté sur les menaces que l'engouement pour le captage et le stockage de carbone faisait peser sur la sécurité alimentaire ([IE n° 328](#)). Pour Danny Sriskandarajah, le directeur général d'Oxfam GB, « *trop d'entreprises et de gouvernements se cachent derrière l'écran de fumée de la neutralité carbone pour poursuivre des activités sales comme si de rien n'était* ». Pendant ce temps, [les sociétés se ruent](#) sur les mécanismes de compensation carbone volontaire, et le marché explose.

### Journalistes : biodiversité, Brésil, Royaume-Uni, agroalimentaire

#### Les supermarchés britanniques (et probablement d'ailleurs aussi) sont toujours liés à la déforestation illégale au Brésil

Une enquête menée par le Bureau of Investigative Journalism (BIJ), publiée le 31 juillet 2021 en partenariat avec la revue britannique *BusinessGreen*, a révélé que du **bœuf provenant d'éleveurs accusés de déforestation illégale au Brésil** parvenait toujours dans les rayons des enseignes de grande distribution britanniques. Le groupe brésilien Bissoni possède une participation dans Bissoni Agropecuária, qui dispose de plus de 350 km<sup>2</sup> de terres produisant du soja et d'autres cultures ainsi que plus de 7 000 têtes de bétail dans la municipalité de Gaúcha do Norte. L'enquête a établi que, entre 2009 et 2017, les entreprises du groupe ont fait l'objet de cinq embargos environnementaux (**interdictions de produire et de commercialiser des produits à la suite de défrichements illégaux**) qui ont donné lieu à des sanctions financières de la part de l'administration brésilienne. Elle a également montré qu'au moins trois incendies (en 2015, 2018 et 2020) ont été identifiés dans deux de ces zones sous embargo après ces sanctions.

Les dossiers consultés par le BIJ révèlent que du bétail a été acheminé à

préconise **une série de recommandations** comme s'interroger systématiquement sur l'utilité d'une technologie biométrique avant de la déployer. De même, les nouveaux modes de contrôle ne devraient pas se concentrer uniquement sur la cybersécurité et la protection des données, mais aussi sur la lutte contre les biais discriminatoires et le respect du droit des mineurs.

**Référentiels : conditions de travail.** La fédération syndicale internationale IndustriALL a élaboré des principes et des [lignes directrices](#) pour soutenir les syndicats dans leurs négociations sur la législation, les politiques et les conventions collectives en rapport avec le télétravail.

**Rapports : droits sociaux.** La Confédération syndicale internationale (CSI) a publié son [indice 2021](#) des droits sociaux dans le monde. **Ce rapport met en évidence** comment des gouvernements et des employeurs ont profité de la pandémie pour licencier des salariés qui avaient révélé des informations essentielles sur la propagation du virus sur les lieux de travail ; violé les droits de négociation collective ; intensifié la surveillance du personnel ; restreint les libertés

plusieurs reprises, entre 2018 et 2019, de l'une des fermes incriminées, la fazenda Vó Jovita, vers les abattoirs approvisionnant les géants brésiliens de l'agroalimentaire Marfrig et JBS. Au total, **ce sont près de 1 000 bovins du groupe Bissoni qui ont été livrés aux deux groupes.** Plusieurs enseignes de distribution présentes au Royaume-Uni, Sainsbury's, Asda et Lidl, sont clientes de ces deux sociétés. Pour lutter contre la déforestation, le gouvernement britannique élabore des règles interdisant aux entreprises de vendre des produits qui utilisent des matières premières liées à la déforestation illégale à l'étranger. Par ailleurs, plusieurs enseignes de distribution du pays ont menacé de [boycotter](#) les produits brésiliens en raison d'une loi proposée au parlement brésilien qui, selon les militants écologistes, pourrait favoriser la destruction de la forêt tropicale.

Mais l'enquête du BIJ souligne la complexité et l'opacité des chaînes d'approvisionnement en viande ainsi que la futilité de ces mesures. En réponse à l'enquête, la chaîne de supermarchés Asda a cependant déclaré qu'elle s'assurait que, d'ici à la fin 2021, ses produits ne contiendraient plus de bœuf brésilien provenant de JBS.

---

## ENGAGEMENT

---

**Investisseurs : régions sensibles, Israël, Norvège, finance**  
**Le principal organisme de retraite norvégien cède les titres dans des entreprises liées aux colonies israéliennes en Cisjordanie**

KLP est le principal organisme de retraite norvégien. Il gère quelque 95 milliards de dollars d'actifs. Dans un communiqué daté du 5 juillet 2021, KLP a déclaré qu'il avait cédé les titres qu'il détenait dans [16 sociétés](#). Selon son analyse, « *il existait un risque inacceptable que [ces entreprises] contribuent à des violations de droits humains dans un contexte de guerre et de conflit à travers les liens qu'elles entretiennent avec les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée* ». En confortant la présence d'Israël dans les colonies de peuplement, ces firmes risquent, en effet, d'aller à l'encontre des directives éthiques de KLP et d'être complices de violations du droit international. Ce risque a été pointé du doigt, dès 2013, par Richard Falk, le rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés ([IE n° 181](#)).

En mai dernier, le fonds souverain norvégien (Government Pension Fund Global – GPF) avait, pour les mêmes motifs, décidé d'exclure de son univers d'investissement plusieurs entreprises liées à la construction et à l'immobilier. Début 2020, l'organisation syndicale internationale UNI Global Union et la Confédération syndicale internationale (CSI) s'étaient adressées au GPF afin qu'il modifie ses lignes directrices et

d'expression et de réunion.  
Le rapport cite plusieurs sociétés accusées de violation des droits sociaux.

#### **Associations : égalité.**

L'association ActionAid France a publié le 15 juillet 2021 un [rapport](#) sur les **violences sexistes et sexuelles** dans les entreprises multinationales. Le document analyse la situation dans plusieurs groupes des secteurs du numérique, de l'hôtellerie-restauration, du textile et de l'agroalimentaire.

#### **Rapports : GES, énergie.**

Aujourd'hui, l'essentiel de l'hydrogène produit dans le monde est issu de combustibles fossiles et génère de grandes quantités de CO<sub>2</sub>. La technique la plus employée est celle du vaporeformage du gaz naturel. Pour « décarboner » cet hydrogène, certains industriels utilisent des techniques de captage du CO<sub>2</sub> et produisent ainsi ce que l'on appelle de « **l'hydrogène bleu** ». Mais, dans une [étude](#) publiée dans la revue *Energy Science & Engineering* du 12 août 2021, des chercheurs de l'université Cornell (New York) et de l'université Stanford (Californie) ont montré que **les hypothèses retenues par ces industriels étaient beaucoup trop optimistes**. Selon eux, **l'ensemble du cycle de**

déclare que les entreprises intervenant dans les colonies illégales situées dans les territoires palestiniens occupés ne répondent pas à ses exigences éthiques ([IE n° 319](#)). En janvier 2014, c'était le gestionnaire néerlandais coopératif de fonds de pension PGGM qui avait décidé de céder ses titres détenus dans cinq banques israéliennes en raison de leur financement des activités de peuplement israélien en Cisjordanie ([IE n° 188](#)).

Les 16 sociétés exclues par KLP sont : Alstom SA, Altice Europe NV, Ashtrom Group Ltd, Electra Ltd, Bank Hapoalim BM, Bank Leumi Le-Israel, Bezeq The Israeli Telecom Co, Cellcom Israel Ltd, Delek Group Ltd, Energix Renewable Energies, First Intl Bank Israel, Israel Discount Bank-A, Mizrahi Tefahot Bank Ltd, Motorola Solutions Inc, Partner Communications Co et Paz Oil Co Ltd.

#### **Syndicats : liberté syndicale, États-Unis, équipements de santé** **Selon des syndicats, le groupe EssilorLuxottica fait obstacle à la liberté syndicale aux États-Unis**

Plusieurs organisations syndicales ont déposé une plainte, le 15 juillet 2021, à l'encontre de Luxottica (filiale d'EssilorLuxottica) sur la base des Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales. Elles allèguent de **graves violations à la liberté d'association des travailleurs** dans le centre de fabrication et de distribution de Luxottica à McDonough (État de Géorgie, États-Unis). Les syndicats affirment que les directions mondiales installées à Charenton-le-Pont (France) et à Milan n'ont pas fait preuve de diligence raisonnable pour garantir le respect des **Principes directeurs de l'OCDE** qui exigent que la direction des multinationales ne s'ingère pas dans le droit d'organisation des salariés.

Les syndicats font état de l'utilisation par la direction d'une application éditée par l'entreprise et baptisée « LiveSafe ». Initialement, cette application était destinée à informer les salariés sur les problèmes engendrés par la COVID-19 sur le lieu de travail. Mais, à la place de cela, la direction s'en sert pour adresser des **messages antisyndicaux** à propos de prétendus risques liés à la syndicalisation. De plus, la direction a créé un site internet **diffamant les syndicats** et insinuant que les travailleurs seraient confrontés à des conséquences désastreuses s'ils signaient une « carte syndicale » ou optaient pour une représentation du personnel. L'entreprise a également embauché des **consultants antisyndicaux** et a exigé des salariés qu'ils assistent à des **réunions dénigrant les syndicats**, sans aucune possibilité de réponse de la part des partisans syndicaux. Les organisations syndicales ont simultanément déposé leur plainte auprès des [points de contact nationaux](#) (PCN) des États-Unis, de la France et de l'Italie.

**production** de l'hydrogène bleu pourrait, au contraire, générer 20 % d'émissions de GES de plus que la simple combustion du gaz naturel pour le chauffage.

**Justice : GES, Pays-Bas, Australie.** Neuf étudiants en droit de l'université libre d'Amsterdam ont déposé une plainte auprès de l'organisme de régulation de la publicité néerlandais (Stichting Reclame Code) contre Shell qu'ils accusent de *greenwashing*. En effet, **une opération commerciale lancée par le groupe**, intitulée « Drive CO<sub>2</sub> Neutral », donne la possibilité aux personnes qui le souhaitent de payer légèrement plus cher leur carburant pour **financer la compensation carbone du groupe**. Les plaignants reprochent à la campagne de tromper les consommateurs. Selon eux, il est peu probable que les sommes collectées (un centime par litre de carburant) permettent de compenser les émissions générées par leur véhicule. L'organisme a déclaré la plainte recevable le 27 août 2021 et a donné deux semaines à Shell pour faire appel de la décision. De son côté, l'Australasian Center for Corporate Responsibility (ACCR) a annoncé ce 26 août qu'il contestait devant les tribunaux les affirmations de

## ENTREPRISES

### Climat : Chine, énergie

#### **Les banques chinoises commenceraient-elles à hésiter à financer les centrales à charbon à l'étranger ?**

Le dernier rapport (très alarmant) du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) montre, si c'était encore nécessaire, **qu'une « transition douce » est en réalité une illusion**. Tout d'abord, car les gaz à effet de serre résident de nombreuses années dans l'atmosphère (une centaine pour le dioxyde de carbone). Cela signifie qu'il faut attendre un siècle environ pour que le CO<sub>2</sub> que nous rejetons aujourd'hui ait complètement disparu. Ensuite, parce que bon nombre d'infrastructures à l'origine de ces émissions ont elles-mêmes une durée de vie plus ou moins longue. Ainsi, selon les spécialistes, la durée de vie d'une centrale électrique au gaz serait de 30 ans en moyenne, et celle d'une centrale à charbon (qui est plus polluante), de 45 ans. En d'autres termes, **les décisions d'investir dans une centrale à charbon prises aujourd'hui auront encore des conséquences sur le climat dans près d'un siècle et demi**.

Il aura fallu de nombreuses années pour voir les banques européennes commencer à adopter, sous la pression des organisations écologistes, des politiques encadrant le financement des infrastructures liées aux énergies fossiles. Dernièrement, le 8 juillet 2021, l'association Les Amis de la Terre s'est félicitée du choix de **la Société Générale de ne plus soutenir de nouveaux projets de terminaux de gaz de schiste en Amérique du Nord**. Les banques américaines lui ont tardivement emboîté le pas. Les institutions financières asiatiques, quant à elles, sont à la traîne. Mais cela pourrait changer.

À la mi-juillet, les ministères chinois de l'Environnement et du Commerce ont ainsi déconseillé à certains des plus grands bailleurs de fonds du pays d'investir dans le charbon et ont publié conjointement des directives d'investissement à l'international demandant d'inclure des considérations climatiques dans les évaluations de projets. Des études semblent avoir convaincu les dirigeants du pays que **les centrales à charbon financées à l'étranger pourraient être fermées avant un retour sur investissement**. L'économiste en chef de l'ICBC (Industrial & Commercial Bank of China), la principale banque du pays, a déclaré lors d'un forum international en mai qu'elle élaborait une feuille de route pour éliminer complètement le financement du charbon. L'une des premières décisions de l'ICBC annoncée fin juin par la presse a été de **renoncer à financer le projet de centrale à charbon de Sengwa (Zimbabwe)** d'une capacité de 2 800 MW. Pour le collectif d'organisations environnementales

la **société pétrogazière Santos** selon lesquelles le gaz naturel fournirait une « énergie propre » et que Santos disposerait d'un « plan crédible et clair » pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2040. ACCR soutient que l'entreprise se livre à un comportement trompeur qui viole les droits des sociétés et de la consommation.

#### **Reporting : Allemagne, finance.** Le

*Wall Street Journal* a indiqué le 25 août 2021 que DWS, la première société de gestion allemande et filiale de la Deutsche Bank, faisait l'objet d'une enquête de la part de la Securities and Exchange Commission étatsunienne pour avoir **très largement gonflé ses encours gérés suivant des critères ESG**. Ces soupçons de *greenwashing* font suite à des révélations formulées par Desiree Fixler, ancienne responsable du développement durable de la société de gestion et remerciée en avril dernier après moins d'un an à ce poste. Le journal a également rapporté que les procureurs fédéraux de l'arrondissement de Brooklyn à New York étudiaient l'affaire. Le titre de DWS a chuté de 13,7 % dès le 26 août.

Go Clean ICBC, cette décision porte un sérieux coup à deux décennies d'efforts consacrés à l'évolution du projet ainsi qu'à l'avenir des centrales à charbon dans les pays en développement.

#### **GES : Suisse, finance**

#### **La société de réassurance Swiss Re a conclu un contrat de captage du carbone de l'air à long terme avec Climeworks**

Pour réduire leurs émissions de GES, les entreprises interviennent à plusieurs niveaux : amélioration de l'efficacité énergétique de leurs installations, de leurs processus de production et de leurs produits et services, etc. ; intégration de matériaux recyclés dans le cycle de production ; évolution du mix d'activité ; appel aux énergies renouvelables, etc. Toutefois, dans la plupart des cas, tous **ces leviers ne peuvent suffire à éliminer complètement les rejets de GES**. C'est pourquoi les sociétés se tournent vers des mécanismes permettant de compenser les émissions résiduelles résultant de leurs opérations. Le géant de l'assurance et de la réassurance Swiss Re a ainsi annoncé, le 25 août 2021, qu'il avait conclu avec la société suisse [Climeworks](#) un contrat d'achat à long terme de captage direct et de stockage du dioxyde de carbone de l'air. **Le contrat porte sur une durée de dix ans** et sur un montant global de 10 millions de dollars.

La solution technologique de décarbonisation (Direct Air Capture – DAC) proposée par Climeworks en Islande filtre le CO<sub>2</sub> de l'air ambiant grâce à l'énergie géothermique. Selon Climeworks, **le carbone** émis lié au développement et à l'exploitation des installations représente 10 % du carbone capté. Le CO<sub>2</sub> récolté est ensuite dissous dans l'eau et injecté sous terre à de très grandes profondeurs. Les molécules de CO<sub>2</sub> réagissent avec la roche basaltique environnante et **forment des minéraux carbonatés stables**. Cette technologie reste cependant très coûteuse (plusieurs centaines de dollars par tonne de CO<sub>2</sub> éliminé). Il est donc primordial que les clients des groupes spécialisés s'engagent à conclure des accords d'achat à long terme. À ce titre, le contrat établi entre Climeworks et Swiss Re serait sans équivalent dans le monde. Mais, outre le fait que les technologies de captage soient encore trop peu éprouvées pour en percevoir les éventuels effets secondaires, **leur impact est très marginal** et ne doit pas cacher que la priorité demeure la transformation des modèles économiques de l'ensemble des industries. On estime aujourd'hui qu'à l'échelle mondiale, la capacité totale de traitement des usines de capture et de stockage ou d'utilisation du carbone s'élève à 38,5 millions de tonnes, soit moins d'un millième des émissions annuelles mondiales de carbone qui dépassent les 50 milliards de tonnes.

---

**Prix de l'abonnement d'un an à *Impact Entreprises*, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.**

---